

MEMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE
parcours autonome

I – les mémoires de la guerre en France

1 – mémoires plurielles dès la fin de la guerre

a – Allocution du général De Gaulle le 25 août 1944

« Pourquoi voulez-vous que nous dissimulions l'émotion qui nous étreint tous, hommes et femmes ; qui sommes ici, chez nous, dans Paris debout pour se libérer, et qui a su le faire de ses mains. Non ! Nous ne dissimulerons pas cette émotion profonde et sacrée. Il y a là des minutes qui dépassent chacune de nos pauvres vies. Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! Mais Paris libéré ! Libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours de la France toute entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle. Eh bien ! Puisque l'ennemi qui tenait Paris a capitulé dans nos mains, la France rentre à Paris, chez elle. Elle y rentre sanglante mais bien résolue. Elle y rentre, éclairée par l'immense leçon, mais plus certaine que jamais de ses devoirs et de ses droits (...) »

La nation n'admettrait pas, dans la situation où elle se trouve, que cette unité soit rompue. La nation sait bien qu'il lui faut, pour vaincre, pour se reconstruire, pour être grande, avoir avec elle tous ses enfants. La nation sait bien que ses fils et ses filles, tous ses fils et ses filles – hormis quelques malheureux traîtres qui se sont livrés à l'ennemi et qui connaissent ou connaîtront la rigueur de la loi – oui ! Que tous ses fils et toutes les filles de la France doivent marcher vers les buts de la France, fraternellement, la main dans la main .»

→ Ce discours a été prononcé le jour même où Paris a été libéré par l'action conjointe des réseaux de résistance de toutes tendances politiques et la 2^eD.B. du général Leclerc. Des tireurs allemands isolés perturbent l'allocution du général De Gaulle. Il insiste lourdement sur le fait que les Français se libèrent eux-mêmes : à ce moment là les projets des Alliés pour la France ne sont pas encore très établis, certains pensent même établir une espèce de tutelle alliée sur le territoire français. La libération de Paris fait partie des événements qui convainquent les Alliés de la légitimité du général et des organisations issues de la résistance.

→ quelle lecture le général De Gaulle propose-t-il de la réaction des Français pendant la guerre ?

→ qui sont les « malheureux traîtres »

→ quel est le « devoir de guerre » qui incombe alors aux Français ?

→ choisissez la meilleure proposition pour définir la « mémoire gaullienne » :

les Français ont été majoritairement des collabos, très peu ont été résistants.

les Français ont été majoritairement des résistants, très peu ont été collabos.

les Français ont été majoritairement indifférents, la résistance et la collaboration sont des attitudes marginales.

b – extrait de Vichy, 1940-1944 de J.-P. Azema & O. Wiewiora, 1997

[Gaullistes et communistes exploitent] systématiquement les ressources de la mémoire.. Pour les uns le démiurge (=créateur) est l'homme du 18 juin, pour les autres, l'acteur décisif fut le parti de la classe ouvrière, devenu au long des années noires le parti des « 75.000 fusillés ». Annulant les actes de l'État français, l'ordonnance du 9 août 1944 stipulait que « endroit, la République n'avait pas cessé d'exister »....

Des deux mémoires qui avaient toutes deux prétendu, jusqu'au début des années soixante-dix, imposer leur hégémonie , la gaulliste avait une nette longueur d'avance. L'une des raisons en a été formulée avec pertinence en 1972 par Jacques Ozouf : « ce dont les Français auront été le plus continûment reconnaissants à de Gaulle, c'est de leur avoir procuré la douceur de l'amnésie ».

→ quel élément de la mémoire gaullienne ce texte ajoute-t-il ?

→ pourquoi parle-t-on de « douceur de l'amnésie » ?

→ quelle est la mémoire communiste ?

2 – les changements de la mémoire (p 64-65)

Attention on ne peut pas parler d'un silence après la guerre. De nombreuses maisons d'édition ont fait de bons profits avec la publication de souvenirs... La question de la Shoah est traitée après.

MEMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE
parcours autonome

Un autre regard sur Vichy : Robert Paxton, *La France de Vichy 1940-1944*, Paris, 1973.
[cf doc 3 p 65]

Les dirigeants de Vichy ont utilisé la défaite de 1940 à des fins étroitement sectaires : ils voulaient se venger du Front populaire et reconstruire le pays selon des conceptions nouvelles, tout aussi partisanes que les anciennes et servent des intérêts encore plus limités. Cela ne signifie pas qu'ils avaient tramé la catastrophe. Mais ils ont commis la plus élémentaire des fautes politiques : édicter des lois nouvelles sous l'œil d'une armée ennemie.

Des hommes, parmi les plus doués, ont continué, aussi écrasante que fut la tâche, à maintenir l'État vaille que vaille dans des conditions toujours plus défavorables. Mais en sauvant l'Etat, ils ont perdu la nation.

Lorsqu'il fallut choisir – et le choix était dramatique- entre deux solutions : faire son travail, donc courir des risques moraux et abstraits, ou pratiquer la désobéissance civile, donc s'exposer à des dangers physiques et immédiats, la plupart des Français ont poursuivi leur travail. L'auteur et les lecteurs de cet ouvrage auraient peut-être été tentés, hélas, d'en faire autant.

Il est parfois dans l'histoire d'un pays un moment cruel où pour sauver ce qui donne son vrai sens à la nation, on ne peut pas ne pas désobéir à l'État. En France, c'était après juin 1940.

- ➔ En quoi cet historien brise un certain consensus mémoriel établi depuis la fin de la guerre ?
- ➔ Quelles responsabilités ont les dirigeants de Vichy ?
- ➔ Et les grands fonctionnaires ?
- ➔ Le premier tome de l'*Histoire des Français sous l'occupation* d'Henri Amouroux porte le sous titre « *Cinquante millions de pétainistes* » : expliquez ce choix en vous aidant du texte de Paxton.

LES ETAPES LEGISLATIVES DE LA COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Type de texte	Date	Initiateur	Dénomination de la commémoration	Technique commémorative
Loi 46-934	7.05.1946	Gvt	« La victoire remportée par les armées françaises et alliées le 8 mai 1945 »	Le 8 mai si c'est dimanche ou le 1 ^{er} dimanche qui suit
Loi 53-225	20.03.1953	Prlmt	« La commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 »	Jour férié
Décret 59-533	11.04.1959	CdG	« La commémoration de la victoire de 1945 »	2eme dimanche du mois de mai
Décret	1.04.1965	CdG	« La victoire de 1945 »	Le 8 mai journée fériée exceptionnelle
Décret 68-55	17.01.1968	CdG	« La victoire remportée par les armées françaises et alliées le 8 mai 1945 »	À la fin de la journée anniversaire
Lettre aux membres du conseil européen	8 mai 1975	VGE	« La fin de la deuxième guerre mondiale »	Suppression du 8 mai dans le calendrier commémoratif français
Loi 81-893	2.10.1981	Prlmt, projet du sénat	« Fin du plus monstrueux conflit armé de l'histoire de l'humanité(..) victoire de la civilisation sur la barbarie »	Jour férié

- ➔ pendant quelles périodes la journée a été fériée ?
- ➔ quelles ont été les décisions de Charles de Gaulle ? En quoi ont-elles un retentissement particulier ?
- ➔ Dans quel cadre Valery Giscard d'Estaing (président 1974-1981) arrête-t-il la commémoration par une journée fériée ?
- ➔ Quelles raisons ont poussé officiellement à remettre en vigueur cette journée ?
- ➔ Quelle différence existe-t-il entre la décision d'un gouvernement, d'un président et de l'Assemblée ? Même question sur les types de texte .

MEMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

parcours autonome

3 – de la mémoire aux mémoires

« Indigènes » (film de R. Bouchareb, 2006) et les mémoires vives des anciens soldats des colonies : cf. sites : <http://www.zerodeconduite.net/indigenes/> + <http://www.agence-cinema-education.fr/indigenes-dossierpeda.pdf>

doc 4 p 67

4 – Vers une mémoire sans témoins

Tableau paru dans un manuel de terminale :

LES MEMOIRES DE LA GUERRE			
mémoire officielle	mémoires de groupe	transmission de la mémoire	« les assassins de la mémoire »
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 8 mai ➤ célébration de la France résistante ➤ les responsabilités de l'Etat reconnues ➤ hommage aux « Justes » de France 	<ul style="list-style-type: none"> mémoire ... ➤ résistante ➤ juive ➤ des anciens combattants ➤ des prisonniers ➤ des STO ➤ des « malgré nous » ➤ les maréchalistes 	<ul style="list-style-type: none"> mémoire... ➤ familiale ➤ des témoins ➤ des historiens ➤ diffuse (cinéma, littérature, télé, etc) ➤ lieux de mémoire ➤ procès 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ les négationnistes

- ➔ en quoi ce tableau confond « mémoire » et « histoire » ?
- ➔ quelle est la grande absente de ce tableau ?
- ➔ dans la 3° colonne, classez les éléments en fonction de leur « efficacité » sur un individu

Tableau Interview de Gerhard Schröder , *Le Figaro* 5 et 6 juin 2004

- **Aucun chancelier allemand n'a participé avant vous à la commémoration du débarquement. Cette invitation s'explique-t-elle par le fait que votre génération est la première à ne pas avoir connu la guerre ?**

Je suis invité en tant que représentant politique de l'Allemagne, d'une Allemagne qui fait partie de la communauté des nations et qui est profondément démocratique. Avec la France nous avons le même objectif fondamental : offrir une perspective à l'Europe Il ne s'agit pas de nier la responsabilité ou la culpabilité. Le souvenir du passé doit toujours rester vivace si l'on veut construire une Europe pacifique. Il faut moins parler de culpabilité et beaucoup plus de responsabilité à l'égard des générations futures.

- **En Normandie vous visiterez un cimetière (...) et certains s'indignent en Allemagne que vous n'ayez pas choisi le cimetière allemand de La Cambe**

..Ce cimetière est un cimetière international où reposent les soldats de 8 nations, dont 300 allemands. Pour moi il s'agit de commémorer tous les morts qui sont tombés à cause de la cruauté d'Hitler : en Normandie et sur les autres fronts. Comme mon propre père qui a trouvé la mort en Roumanie. Cette dispute ne mérite sûrement pas d'être traitée en querelle historique. Les cérémonies doivent montrer que ces morts, nous les avons tous en commun.

- **Comment expliquer que les Allemands aient continué à se battre avec acharnement pendant près d'une année (après le débarquement) ?**

Cela est dû à la nature criminelle du régime. Les pressions sur la société civile étaient terribles. La même année, il y eut aussi des actes de résistance dans toutes les couches de la société. Mais cette résistance échoua. Pour faire tomber le régime nazi, il fallait une intervention extérieure. Il faut comprendre que pendant longtemps en Allemagne, les souvenirs de la guerre n'ont pas été perçus de la même manière qu'en France. Pour la génération qui a vécu la guerre, l'ampleur des sacrifices et des destructions a toujours fait partie du souvenir.

- ➔ Que peut permettre l'éloignement temporel ?
- ➔ Expliquez la phrase soulignée.
- ➔ Montrez que les mémoires diffèrent entre les pays.
- ➔ Quel rôle peut jouer l'Europe dans le domaine des mémoires de la guerre, à votre avis ?

MEMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE
parcours autonome

II – les mémoires de la Shoah (p 70-71 - doc 2 et 4 p 72-73)

Le chiffre de ces 2500 survivants juifs est infime par rapport à celui des autres « absents » qui rentrent chez eux : environ 1 million de prisonniers de guerre, 650.000 STO et toutes catégories confondues, Juifs compris, 50 000 à 70 000 déportés. Je suis frappée par le fait que à commémoration du 60^e anniversaire a totalement passé sous silence les prisonniers de guerre et du STO, et très peu évoquée la déportation résistante. Comme si de toutes ces catégories, seuls des Juifs étaient rentrés en 1945. C'est un renversement complet de perspective par rapport à 1945.

Pour leur accueil, en effet, très peu a été fait, tous en témoignent. Chacun est rentré chez soi, quand il y avait encore un chez soi, et a tenté de construire une vie...

Simone Veil dit d'une manière très nette : « personne n'avait envie de nous entendre »...

Et sur l'émigration vers Israël : ... l'idée que la place des Juifs de France est en Israël est quelque chose de très minoritaire. Les Juifs de France ne sont jamais partis massivement pour Israël ou ailleurs. C'est un pays où l'on immigre et d'où l'on émigre que très peu.

Annette Wieviorka, CNRS, *On ne disait pas qu'on était juif..*
in L'Histoire, *les drames de l'été 1945*, été 2005.

Vaincre Hitler, A. Burg, 2007, p. 181 ... à propos du retentissement de l'arrestation de A. Eichmann par le Mossad et son jugement à Jérusalem. (cf. le doc 2 p 70)

Soudain, d'innombrables fantômes menaçants surgirent du fond des âmes, et le silence israélien autour de la Shoah vola d'un seul coup en éclats. Les cœurs s'ouvrirent et ne se refermèrent plus. Ce fut la fin des années de plomb. Les Israéliens, d'ordinaire si impassibles, prêtèrent enfin l'oreille aux Juifs venus de « là-bas ».

- ➔ Dans le texte ci-dessus, quel événement a changé la perception de la mémoire de la Shoah en Israël même et pourquoi ?
- ➔ Cela peut-il expliquer la contradiction mise en évidence par A. Wieviorka en 2005 entre l'événement en 1945 et la commémoration 60 après ?

 **Intervention télévisée de François Mitterrand, Président de la République, le 14 juillet 1992, à propos de la cérémonie de commémoration du cinquantenaire de la rafle du Vél d'Hiv (16 juillet 1942).**

« La République, à travers toute son histoire,...]a constamment adopté une attitude totalement ouverte pour considérer que les droits des citoyens devaient être appliqués à toute personne reconnue comme citoyen et en particulier les juifs français. Alors, ne lui demandez pas de comptes à cette République ! Elle a fait ce qu'elle devait. C'est la République qui a, pratiquement, depuis deux siècles [...], décidé de toutes les mesures d'égalité, de citoyenneté. [...] La République a toujours été celle qui a tendu la main pour éviter les ségrégations et principalement les ségrégations raciales. [...] Mais en 1940, il y a eu un État français,...] c'était le régime de Vichy, ce n'était pas la République.

Texte établi d'après archives INA

 **Discours de Jacques Chirac, Président de la République, le 16 juillet 1995, devant le monument commémorant la rafle du Vél d'Hiv à Paris.**

« Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire et l'idée que l'on se fait de son pays.[...] Il est difficile de les évoquer, aussi, parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. [...]

La France, patrie des Lumières et des droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux.[...] Nous conservons à leur égard une dette imprescriptible.[...] Reconnaître les fautes du passé, et les fautes commises par l'État[...], il y a une faute collective. Mais il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Cette France n'a jamais été à Vichy.[...]Elle est à Londres, incarnée par le général de Gaulle. Elle est présente, une et indivisible, dans le cœur de ces Français, ces « Justes parmi les nations » qui, au plus noir de la tourmente, en sauvent au péril de leur vie, comme l'écrit Serge Klarsfeld, les trois quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur. »

Texte établi à partir de l'enregistrement audio du discours aimablement communiqué par le service audiovisuel de la Présidence de la République.

- ➔ présentez les deux positions des deux présidents
- ➔ En quoi la position de Chirac reste gaulliste ?

MEMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE
parcours autonome